DROIT DES PARTICULIERS

Régimes matrimoniaux et successions : qualifier, calculer et liquider

La liquidation se complique dès que les masses se mélangent. Un bien acquis avec des fonds propres pendant le mariage, une donation rapportable, un passif successoral mal imputé et le calcul dérape. Les erreurs de qualification se découvrent tard, au moment du partage, lorsque les parties contestent les comptes. Ces quatre heures sont construites autour de cas pratiques chiffrés. Le praticien reprend la méthode de liquidation étape par étape, qualifie les biens et les créances, conduit les comptes de récompenses puis traite une liquidation successorale incluant rapport et réduction jusqu'à la répartition entre les copartageants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,57 jour — 4 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires avocats et collaborateurs de cabinets intervenant en liquidation de régime matrimonial et en droit des successions.

PRÉREQUIS
Une pratique de la liquidation des régimes matrimoniaux ou des successions est attendue.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier les biens et les créances entre époux au regard du régime applicable
- Conduire un compte de récompenses de la qualification au règlement
- Déterminer les masses de la liquidation successorale
- Traiter le rapport et la réduction des libéralités dans le calcul
- Établir un projet de partage chiffré et cohérent entre les copartageants

03 Programme détaillé

M1 Qualification des biens et des créances

- Poser correctement les masses de départ
- Détermination du régime applicable et de ses conséquences
- Qualification des biens propres communs et indivis
- Financement mixte et suivi de l'origine des fonds
- Créances entre époux et créances contre la masse
- Cas pratique : Les participants qualifient les biens d'un patrimoine comportant plusieurs acquisitions à financement mixte.

M2 Comptes de récompenses et liquidation du régime

- Chiffrer avant de partager
- Identification des mouvements de valeur entre les masses
- Méthode de calcul des récompenses et règlement du compte
- Évaluation des biens et date retenue
- Établissement de l'actif net à partager entre les époux
- Atelier : Chaque participant conduit un compte de récompenses complet et confronte son résultat à celui du groupe.

M3 Liquidation successorale et partage

- Du rapport au projet d'acte
- Détermination de la masse de calcul et de la masse à partager
- Rapport des libéralités et imputation des donations
- Réduction des libéralités excessives et incidence sur les lots
- Composition des lots et rédaction du projet de partage
- Mise en situation : Une succession comportant une donation et un passif est liquidée jusqu'à la répartition entre les héritiers.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr